

France-Colombelles: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 168/2015 01/09/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SAEM Normandie Aménagement

Postal address: 1 avenue du Pays de Caen

Town: Colombelles

Postal code: 14460

Country: France

For the attention of: Estelle Brard

E-mail: e.brard@normandie-amenagement.fr

Telephone: +33 231351020

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.normandie-amenagement.fr>Address of the buyer profile: <http://www.e-marchespublics.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.e-marchespublics.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: aménagement urbain et promotion immobilière

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Accord cadre multi site et multi attributaire pour la réalisation de missions de maitrise d'oeuvre (hors loi MOP) destinées à la construction de bâtiments de type tertiaires et de bâtiments activités.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Agglomération caennaise.

NUTS code FR251 Calvados

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Maximum number Envisaged maximum number of participants to the framework agreement : 5

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent accord cadre porte sur la réalisation de missions d'oeuvre pour la conception et la réalisation de bâtiments neufs de type tertiaires et bâtiments activités. Ces bâtiments seront majoritairement réalisés dans le cadre de zones d'aménagement concertées déjà existantes sur l'agglomération caennaise, dont Normandie Aménagement est concessionnaire.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché portera sur les missions suivantes de maîtrise d'oeuvre (hors loi mop): études d'esquisse (Esq), études d'avant-projet (Aps et Apd), études de projet (Pro), assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des marchés de travaux (Act), Visa / Exé, direction de l'exécution du contrat de travaux (Det), assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de parfait achèvement (Aor) ordonnancement pilotage coordination (Opc). Ces missions se déclineront en plusieurs marchés subséquents, correspondants à chaque projet de bâtiment.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Ces informations seront précisées dans le règlement de consultation.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les ressources financières mobilisées pour financer le projet de l'accord cadre le seront sur les ressources propres du maître de l'ouvrage. L'accord cadre est à prix global et forfaitaire. Les marchés subséquents pourront être à prix mixtes, c'est à dire à prix unitaire et à prix global et forfaitaire. L'accord cadre sera conclu sur un maximum en valeur de 5 000 000 d'EUR (HT). Le délai maximum de paiement des acomptes partiels et définitifs éventuels et du solde est de 60 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'appel correspondant.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas d'attribution de l'accord cadre, le groupe attributaire sera conjoint avec le mandataire solidaire de chaque membre du groupement. Le mandataire du groupement sera l'architecte.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes: une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 8 de l'ordonnance du 6.6.2005 n° 2005-649; le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet; un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature est signée par le représentant du candidat, et en cas de groupement, soit par chacun des membres du groupement, soit par le seul mandataire du groupement si celui-ci produit les habilitations signées de chacun des autres cotraitants. Les candidats pourront faire usage des formulaires Dc1 et Dc2 disponible gratuitement sur le lien internet suivant: http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/dc1.rtf

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire une déclaration sur le chiffres d'affaires global sur les 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

L'équipe candidate devra présenter au minimum les compétences suivantes:

- architecture (mandataire),
- compétences techniques — structure — thermique- fluides-VRD,
- économie de la construction.

Seule l'exclusivité de l'architecte mandataire est demandée.

Conformément à l'annexe ci-jointe, il est demandé à chaque membre de l'équipe candidate de produire:

1. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'équipe candidate.
2. Liste des moyens techniques dont dispose le candidat pour réaliser des marchés de même nature.
3. Liste de références de réalisations récentes (précisant: le maître d'ouvrage, le montant des travaux, l'année, les missions réalisées, la surface réhabilitée, ratio EUR/m²) et/ou certificats de qualification professionnelle.

Documents communs à l'équipe: il est demandé aux équipes candidates:

- une sélection de 4 réalisations maximum les plus pertinentes et les plus «remarquables» aux yeux de l'équipe au vu du présent marché. Ces réalisations peuvent être présentées sous forme de plans — perspectives ou textes permettant de les illustrer,
- les équipes expliciteront en quoi leurs réalisations sont «remarquables» et «innovantes» au regard des attentes de Normandie Aménagement: mutabilité, solutions innovantes, maîtrise des coûts..

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: loi n° 77-2 du 3.1.1977. L'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 18.9.2015 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.9.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Attentes de Normandie Aménagement:

Normandie Aménagement souhaite développer des bâtiments tertiaires et d'activités

Innovants: innovants en termes de bâtiments évolutifs ou mutables, en termes de matériaux et de techniques de bâtiment, de développement durable...innovants également dans la manière d'appréhender la conception et la gestion de chantier.

Normandie Aménagement recherche à réaliser des bâtiments évolutifs permettant à un même espace de s'adapter en fonction de l'usage souhaité par nos futurs clients.

Normandie Aménagement s'attachera également à l'aspect architectural des réalisations présentées et à la maîtrise des coûts.

La spécificité et l'intensité du lieu sur lequel sera édifié le bâtiment permettra de préciser dans chaque marché subséquent l'ambition à apporter à la réalisation.

Procédure négociée en application de l'article 33 I 2° du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005, en conséquence les plis attendus au titre du présent avis sont uniquement des candidatures. À l'issue de la phase candidature seuls les candidats retenus seront invités à présenter une offre.

Présentation des candidatures: les candidats doivent fournir des documents rédigés en langue française ou être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Les documents relatifs à la présente candidature à remettre signés par le candidat doivent comporter une signature originale. Les dossiers de candidature qui

comporteraient une signature scannée seront considérés comme irréguliers et rejetés en conséquence.- les candidats ou chaque membre de l'équipe candidate auront à produire, dans une enveloppe cachetée, les pièces ci-dessus définies à la section.

Conditions de participation:

— le candidat devra produire les documents exigés ci-dessous pour lui-même, ainsi que pour la ou les sociétés, à l'exclusion des documents qui seront identifiés comme lui étant spécifiques.

Les candidatures seront présentées impérativement sous forme d'affiche au format A1 décomposée selon la maquette téléchargeable sur la plateforme de Normandie

Aménagement: <http://www.e-marchespublics.com>

Cette affiche A1 exposera les documents demandés à présenter selon les modalités ci-dessous:

— les éléments présentés par chaque membre du groupement ou par le candidat relatifs aux moyens humains et techniques, chiffre d'affaires, organisation du groupement sont réunis sur un document unique: 1 page A4 recto,

— la liste de références de réalisations récentes ou concours gagnés présentée par chaque membre du groupement ou par le candidat est présentée sur un document unique: 1 page A3 recto,

— la sélection de 4 réalisations maximum est plus pertinentes présentée par le candidat ou l'équipe candidate est présentée sur 2 pages A3 recto au regard des ambitions de Normandie Aménagement,

— une note explicitant en quoi les réalisations présentées sont remarquables et innovantes (maxi 10 lignes).

Toute candidature n'ayant pas réunie ces éléments en une affiche A1 ne sera pas pris en compte pour l'analyse.

Critères de sélection des candidatures: les candidatures seront jugées par rapport:

— aux références professionnelles de l'équipe candidate: aspect architectural, approches de l'innovation dans les bâtiments tertiaires et activités, maîtrise des coûts au regard du projet proposé...,

— à la note des équipes définie ci-dessus,

— à la constitution de l'équipe: compétences réunies et moyens à disposition.

Condition de remise des candidatures: seule la transmission par voie postale ou remise contre récépissé au secrétariat de Normandie Aménagement est autorisée.les candidatures doivent être remises, sous forme papier, et sur format dématérialisé (cd/ clé usb), dans une enveloppe cachetée insérée sous pli également cacheté, avant la date limite de réception de la candidature. Si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites. Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après les dates et heures limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.les plis seront envoyés ou remis à l'adresse suivante et porteront les mentions suivantes:

M. le directeur général — Gilles Moreau

Adresse: 1 avenue du Pays de Caen — 14460 Colombelles

Offre pour: accord-cadre de maîtrise d'oeuvre bâtiment multi attributaire multi site

Candidat:

Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent faire parvenir une demande écrite sur le site <http://www.e-marchespublics.com> au plus tard 10 jours avant la fin de la consultation. Une réponse sera adressée à l'ensemble des candidats au plus tard 5 jours avant la fin de la consultation.

À l'issue de la phase candidature, 10 candidats seront retenus. Un dossier de consultation leur sera envoyé afin qu'ils remettent leur meilleure offre. À l'issue de la phase d'analyse des offres, 5 candidats seront attributaires de l'accord cadre.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 27.8.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Rennes

Postal address: Cité judiciaire — CS 73127 — 7 rue Pierre Abélard

Town: Rennes

Postal code: 35031

E-mail: tgi-rennes@justice.fr

Telephone: +33 299653737

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.8.2015